

CONSIGNES SANITAIRES – COVID 19

Attention ces consignes sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire

A son arrivée au mur, l'adhérent cochera sa présence dans le tableau prévu à cet effet.

Tenue vestimentaire

Les vestiaires ne seront pas accessibles. Les adhérents viennent en tenue de grimpe (propre). Il n'est pas autorisé d'être torse nu dans le gymnase. Il n'est pas autorisé d'être pieds nus (garder ses chaussons ou prévoir une paire de chaussures pour l'assurance). Les affaires personnelles doivent être regroupées sur les gradins et poser à plus d'1 m de celles des autres. Il est conseillé de laver sa tenue de sport au retour à la maison.

Distance sur le mur et au pied du mur

Il faut garder une distance de 2m entre chaque grimpeur et chaque assureur. Les membres du bureau présents prendront, en cas de besoin, la décision de créer une file d'attente ou de supprimer une voie temporairement.

Port du masque

Le port du masque **est obligatoire en permanence**, sauf pour grimper. Avant d'entrer dans le gymnase, les grimpeurs et accompagnateurs (enfants comme adultes) mettent le masque. Les grimpeurs doivent prévoir un sachet plastique pour y placer le masque le temps de la grimpe.

Lavage des mains

Le club met à disposition plusieurs bidons de gel hydroalcoolique. Il est obligatoire de se laver les mains à son arrivée, avant de faire les nœuds d'encordement et avant de les défaire.

Magnésie

La magnésie en poudre est interdite. La magnésie liquide (avec alcool) personnelle est autorisée.

Restriction pour le matériel en prêt

Le nettoyage des mains est obligatoire avant de mettre et d'enlever le baudrier et tout matériel. Les descendeurs et mousquetons doivent être nettoyés avec le produit mis à disposition par le club en fin de séance.

Il est vivement conseillé de venir avec ses propres chaussons. En cas de prêt, le grimpeur devra porter une paire de chaussettes propres dans ses chaussons et se laver les mains avant d'enfiler et d'enlever les chaussons.

- Le mardi / vendredi: Prêt de matériel
- Le jeudi : Pas de prêt, les grimpeurs viennent avec leur matériel

Symptômes covid

En cas de symptômes, l'adhérent ne doit pas venir en séance. Tout adhérent **testé positif** doit prévenir les membres du bureau afin de faire remonter l'information aux personnes contacts.

A RETOURNER AU CLUB

Je soussigné(e), M., Mme, Melle..... reconnais avoir pris connaissance des « **consignes sanitaires – Covid 19** » et m'engage à les respecter.

Date.....

Signature de l'adhérent (et des parents pour les mineurs)
précédée de la mention « lu et approuvé » :